

24/04/18

Entre le 21 et le 22 avril 2018, 228 députEs* ont adopté le projet de loi proposé par le ministre de l'intérieur portant sur le droit d'asile et l'immigration

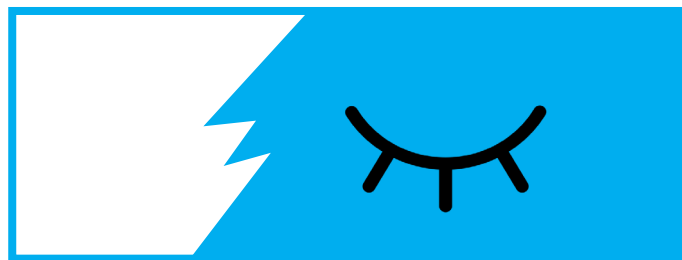
- **Tout un symbole !**
- **Ce texte fait à nouveau gravement reculer les droits des personnes migrantes au mépris des principaux textes internationaux dont la France est signataire**
- **Une honte pour «le pays des droits de l'Homme» qui s'enfoncé toujours plus loin au bout de la droite. Au même moment, des militantEs de Génération Identitaire squattaient le col de l'Echelle en toute quiétude pour lancer une très médiatique chasse aux migrantEs**

La loi, sobrement appelée « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif, et une intégration réussie », fait reculer encore davantage les droits des personnes migrantes. Cette loi, dénoncée par un nombre considérable d'ONG, va entre autre doubler la durée de rétention des personnes déboutées du droit d'asile, réduire la durée d'instruction des demandes, et restreindre drastiquement les possibilités et les délais de recours en cas de refus. Il s'agit en fait de rendre techniquement impossible le recours au droit pour un maximum de requérantEs.

Plus effroyable encore, les députEs LREM (à quelques exceptions près) ont refusé sous la pression de G.Collomb, qui a présenté son texte comme « équilibré et humaniste » de voter plusieurs amendements interdisant le placement d'enfants dans les centres de rétention. Malgré les promesses faites par le candidat Hollande, cette pratique impensable est pourtant en augmentation. Rien qu'en 2017, le Défenseur des droits avait comptabilisé l'enfermement de 275 enfants, sans compter les 4 000 mineurs en provenance des Comores et privés de liberté à Mayotte. La Cour européenne des droits de l'Homme a d'ailleurs plusieurs fois pointé la France du doigt concernant cette pratique. « Equilibre et Humanisme » on vous a dit.

Ce texte s'inscrit dans la continuité des politiques mise en place dans ce domaine par les précédents gouvernements. Il marque une nouvelle victoire idéologique de l'extrême-droite en faisant des étrangerEs les boucs émissaires de tous les maux de notre société. Cette loi entretient ainsi la xénophobie et légitime un peu plus encore la sémantique et les fantasmes véhiculés notamment

par le Front National. Le ministre a d'ailleurs repris des éléments du langage de l'Extrême-droite en parlant de « submersion migratoire » pour défendre son projet. La théorie complotiste du « grand remplacement » n'est pas loin.



Pendant ce temps là, les députEs FN se sont payés le luxe de voter quelques articles parmi les plus durs de la loi sans pour autant approuver le texte dans son ensemble, le jugeant trop « laxiste ». Ils ont été accompagnés en cela par des députEs LR déchaînés et multipliant les allusions catastrophistes et xénophobes. Des discours si proches qu'on avait presque du mal à distinguer encore une frontière entre députEs des deux groupes politiques. Une surenchère qui aura permis à G. Collomb de se faire passer pour un « modéré » mais qui pourrait annoncer une union des droites tant espérée au FN après les échecs de 2017. Une telle mesure contribue à ouvrir un boulevard au Front National en banalisant ses idées. Le tout sous le regard amusé de Marine Le Pen qui espère forger les alliances nécessaires pour franchir le plafond de verre électoral.

Pour faire contre poids à ces évolutions, nous n'avons d'autres choix que de **poursuivre nos actions concrètes pour venir en aide** aux personnes migrantes, aux mineurEs isoléEs, aux élèves sans-papier et à leurs familles. Puisque l'Etat à travers ses représentants se désengage de certains de ses grands principes, **c'est à nous que revient la tâche de faire respecter ces droits fondamentaux**. Cela passera notamment par un combat en faveur des mineurEs isoléEs dont on estime à 200 le nombre d'entre eux sans scolarisation à Marseille. **Les organisations syndicales de l'éducation ont un rôle important à jouer dans ce devoir d'entraide et de justice. Plus largement nous encourageons tous les personnels de l'éducation à se montrer vigilantEs et à rejoindre celles et ceux qui font vivre inlassablement cette solidarité que ce soit au sein de RESF, d'associations ou de collectifs comme El Mamba à Marseille.**

* SUD éducation 13 a choisi de transférer ses textes. Leur lecture n'en est pas plus difficile, elle est juste politique parce qu'elle inclut les invisibles: les minorités de sexe et de genre.